

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 11 JUIN 1897

No 15

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ci et là.

Il se fait en ce moment une dépense considérable de loyalisme, à la veille des fêtes jubilaires de la Reine Victoria. Pour peu que cela continue, il va falloir affréter des bâtiments spéciaux pour transporter en Angleterre les innombrables adresses que nos enlumineurs travaillent, nuit et jour, à orner de multicolores arabesques; et que la Reine ne verra probablement jamais. Il nous semble que l'adresse du Parlement qui contient l'expression des sentiments de loyauté du peuple Canadien représenté par ses députés eût suffi amplement avec l'adresse de la Métropole Commerciale, et encore..... Mais il paraît qu'il y a un "sirage" au bout de cette dernière, ce qui explique, dans une certaine mesure, l'enthousiasme qui sévit dans les hautes sphères municipales.

Les exemptions de taxe d'eau pour cause de pauvreté ont été, l'an dernier, de 380; pour cause de maladie de 120, et pour cause d'hygiène de 134. On a accordé des réductions à 95 familles pauvres, et à 36 familles qui avaient des malades à soigner. Enfin, pour des raisons de pauvreté, de maladie ou d'hygiène, on a accordé du délai à 348 personnes.

Il y a dans les rapports une lacune sérieuse. Il serait, par exemple, très intéressant de savoir le nombre de personnes à qui l'on a fermé l'eau pour cause de non-paiement et plus intéressant de connaître la qualité des personnes qui n'ont pas payé leur taxe dans les délais voulus et à qui on n'a pas, cependant, fermé l'eau. Car il est à remarquer que les tourne-clefs visitent surtout les quartiers habités par les "petites gens"; or, il est de noto-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, EDITEURS-PROPRIETAIRES,
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS (Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et Etats-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

riété publique que ce ne sont pas les gens en moyens qui paient le plus vite leurs taxes à la corporation.

M. Charlton vient pour la septième fois devant la Chambre avec son bill pour la meilleure observance du dimanche. C'est devenu chez lui une irrépressible manie d'enrayer, chaque semaine, 24 heures durant, toute la machine sociale. Pour peu que le cas de ce législateur s'aggrave, il est impossible de prévoir où il va s'arrêter. Cette année, il en veut aux journaux du dimanche dont la publication, paraît-il, constitue à ses yeux un crime épouvantable. A en juger par nos journaux du dimanche à Montréal, notre population est toute disposée à commettre cinquante-deux fois par année le délit d'acheter les journaux du dimanche, et il n'y a pas dans toute la députation canadienne française, ni même—à quelques très rares exceptions près—dans la députation de langue anglaise d'hommes à vues assez étroites pour s'associer à ce mouvement rétrograde dont M. Charlton s'est fait le champion. L'hon. Wilfrid Laurier, du reste, avant son départ pour l'Angleterre a été le premier à demander la suppression de cette clause

du bill qui visait les journaux du dimanche, et ses collègues et partisans en chambre ne manqueront pas de mettre à l'ordre la poignée de fanatiques qui viennent périodiquement, avec leurs mesures saugrenues, faire perdre un temps précieux à la Chambre.

Jeter son argent par les fenêtres, même quand on est riche, est un acte de folie.

Or, d'après M. Huddart et MM. Allan, le gouvernement jetterait l'argent par les fenêtres en subventionnant la ligne rapide que veut-tion nous donner MM. Peterson, Tate & Co.

Nous voulons bien faire la part, dans ces dires, de la mauvaise humeur qu'éprouvent toujours les candidats évincés quand ils apprennent qu'un concurrent plus heureux a décroché la timbale; mais, il y a du vrai dans tout ceci.

Il y a bel âge que nous répétons qu'un service rapide entre l'Angleterre et le Canada est utile mais qu'il n'est pas nécessaire. Quand les concurrents évincés prétendent que le soumissionnaire qui a remporté la victoire est destiné à un insuccès certain, nous ne sommes pas surpris, car nous savons et nos lecteurs le savent comme nous, que le Canada n'est pas encore suffisamment développé dans sa population et dans sa production pour donner à une ligne de grands paquebots rapides assez de fret et assez de passagers pour lui assurer le succès.

M. Huddart prétend que lui seul pourra accomplir ce miracle de réussir et de persister avec les subsides qu'il a demandés au gouvernement. Selon lui, MM. Allan eux-mêmes auraient, malgré la forte somme qu'ils ont demandée pour entreprendre le service rapide, le même sort qu'ils prédisent à MM.